

GROUPEMENT DE DÉFENSE SANITAIRE DE L'ISÈRE — SECTION APICOLE
145 Espace Trois Fontaines - 38140 Rives - Tél : 09 74 50 85 85 HIVER 2020-2021

Editorial

Deux informations importantes



La loque américaine est un fléau toujours présent. En 2019 et 2020 l'action efficace des vétérinaires sur le terrain et l'appui des TSA (techniciens sanitaires apicoles du GDSA) aura permis de localiser plus de 100 ruches infectées sur quatre zones géographiques. Les actions mises en place (visites de l'intégralité des ruchers, destructions, transvasement lorsque cela est possible) auront permis de prendre le contrôle sur ces infestations. Il nous faut toutefois rester vigilants et à l'aube de cette nouvelle année engageons-nous collectivement pour une meilleure application de règles simples pour le maintien d'un cheptel en bonne santé. Le GDSA est là pour vous conseiller.

Autre information. Les médicaments que votre GDSA met à votre disposition ont tous obtenu une autorisation de mise sur le marché. Ils vous garantissent, si vous respectez les prescriptions, de ne pas avoir de résidus dans le miel et une efficacité contre le varroa. Vous ne devez pas faire toujours confiance à ce que vous trouvez sur internet, nous venons de le constater récemment : 12 ruches mortes sur 12, ailleurs 15. S'il n'y a pas mortalité, connaissez-vous les résidus de ces traitements sans garantie dans la cire, le miel, les produits de la ruche, le couvain ou les abeilles?

Claude Delaire, Bernard Verneyre
co-présidents du GDSA38

Adhérer au GDSA en 2021

L'assurance santé de vos abeilles



Votre section apicole du GDS est un outil pour la survie de vos colonies.

Pouvoir acheter des médicaments, c'est important et visible pour vous, mais sachez que pour pouvoir délivrer ces médicaments votre Groupement de Défense Sanitaire Apicole sous l'égide de deux Docteurs vétérinaires, Angélique Devillard et Jean-Christophe Cauchy, a dû présenter un Programme Sanitaire d'Élevage au préfet de Région, un document de 102 pages. Notre PSE a été validé en 2020, il est valable pour 5 ans.

Pour vous c'est l'assurance :

• D'avoir des médicaments

Nous pourrions vous procurer des médicaments ayant une AMM (autorisation de mise sur le marché) pour lutter contre le varroa pour les 5 ans à venir et vous conseiller sur l'emploi de ces médicaments.

• D'avoir un suivi sanitaire de vos ruchers

En Isère le GDSA a 33 techniciens sanitaires bénévoles, un par canton. Ils aident les apiculteurs à identifier d'éventuelles maladies et

conseillent sur les règles de bonne conduite sanitaire et ainsi aident les apiculteurs à maintenir leurs ruches en bonne santé.

Le TSA de votre secteur sur une période de cinq ans doit visiter votre rucher. Il prend rendez-vous avec vous, mais vous pouvez aussi le solliciter. Lors de la visite c'est l'apiculteur qui manipule, le TSA observe et conseille. En détectant les maladies, nous évitons la propagation de maladies contagieuses.

• D'avoir en Isère une lutte contre le Frelon asiatique

Le TSA est votre correspondant frelon asiatique, il vous aide à l'identifier. La déclaration des nids se fait directement sur la plateforme régionale www.frelonsasiatiques.fr. Le GDS sollicite les communautés de communes et le Département de l'Isère pour obtenir des financements. Avec ces financements Le GDS détruit ou fait détruire les nids. En 2019 : 27 nids détruits, en 2020 déjà 300 nids détruits.

Alors en prenant l'adhésion à votre syndicat, adhérer aussi à votre GDS Isère.

Bernard Verneyre



Suivre les infestations par varroas

Une obligation désormais pour l'apiculteur

Pour avoir des colonies fortes et saines, chaque apiculteur doit être capable de faire ce suivi.

Le Docteur Jens Radke chercheur Allemand nous dit : "ne pas contrôler l'infestation du varroa dans nos colonies, c'est conduire dans le noir en voiture sans lumière - l'accident est programmé". Je ne néglige pas l'importance des pesticides sur nos colonies et il nous faut continuer à lutter contre avec énergie car le combat est loin d'être gagné. Mais négliger la lutte contre varroa serait une grave erreur. Ce parasite s'est adapté à la vie de la colonie, se multiplie rapidement et duplique les virus.

L'ennemi biologique N°1

Il est devenu l'ennemi biologique n°1 des colonies d'abeilles et responsable de pertes de production de miel et de très nombreuses pertes hivernales. Les abeilles d'hiver parasitées ou nourries par des nourrices parasitées n'ont pas de corps gras et moins d'hémolymphe, ce ne sont plus des abeilles d'hiver. Elles vont mourir à l'extérieur de la ruche pendant l'hiver. Vous retrouvez la colonie avec des réserves et plus d'abeilles.

Dans un rucher l'infestation peut être très variable d'une ruche à l'autre, il est indispensable aujourd'hui de suivre le niveau d'infestation de nos colonies.

L'évaluation des varroas se fera sur toutes vos ruches si vous en avez moins de 5, et si vous en avez plus de 8 vous en prenez au minimum 8 choisies au hasard. Sur les gros ruchers vous prendrez 20% des ruches.

Comment suivre l'infestation?

1° En observant la chute naturelle sur la plaque qui est sous le fond de ruche



Il est assez facile d'apprendre à suivre les infestations par varroas.

complètement grillagé. Cette méthode est simple et pertinente en période hivernale, de novembre à fin février. Précautions, la tôle est nettoyée et graissée. Je vous conseille de venir faire le comptage au bout de 3 jours pour qu'il n'y ait pas trop de déchets et le faire au moins deux fois de suite.

Quand ?

Deux observations au minimum sur la plaque car s'il y a des fourmis, elles viennent enlever les varroas.

- Une mi-octobre : si vous avez plus de 6 varroas en trois jours, faire le traitement avec un médicament à base d'acide oxalique rapidement.

- Et une autre quinze jours après le traitement d'hiver : en l'absence de couvain, on ne doit pas avoir plus de 3 varroas pour une période de 6 jours. Si vous en avez plus il faudra obligatoirement faire de la suppression du couvain de mâles en avril, mai. Pendant la période hivernale un seul dégouttement est toléré par les abeilles d'hiver.

2° Autre méthode : en lavant 300 jeunes abeilles prises sur du couvain ouvert sans la reine : avec du sucre glace, de



l'alcool ou l'anesthésie au CO2. Le sucre glace permet de maintenir 90% des abeilles en vie mais la technique est moyennement fiable et peu fiable si ça miele. Le mélange eau, alcool à brûler est le plus fiable, tutoriel sur le site de www.veto-pharma.fr ou avec la formation de votre syndicat.

Quand ?

- fin mai : entre deux miellées et avant d'aller en montagne. Si vous avez plus de 12 varroas pour 300 abeilles, un traitement est indispensable.

- juillet : après la récolte

- début octobre : pour vérifier l'efficacité du traitement d'été.

En faisant ces observations, vous aurez les éléments pour bien gérer l'infestation et maintenir vos colonies en bonne santé. Lorsque vous dépassez le seuil d'alerte, vous ferez un traitement flash avec un médicament AMM pour abaisser l'infestation. Il faut maintenir les colonies avec moins de 2 varroas pour 100 abeilles sauf juste avant le traitement d'été.

Vos syndicats organisent des séances pratiques, contactez-les.

Bernard Verneyre

Allez-vous avoir la visite d'un TSA ?

Dans le cadre du Programme sanitaire d'élevage (PSE) l'ensemble des ruchers de l'Isère doivent être visités sur une période de 5 ans. Vous pourriez donc être contacté par un TSA (technicien sanitaire apicole) l'an prochain. Le but de cette visite est de vous apporter des conseils.

La visite d'un TSA est un moment privilégié et doit être vécu comme tel. La visite de vos colonies et le regard porté par le TSA vous permettra d'échanger avec ce dernier sur :

- Votre stratégie de lutte contre le varroa et



du suivi niveau d'infestation. Il pourra avec vous procéder ou vous initier aux comptages de varroas.

- Sur les bonnes pratiques et techniques

apicoles qui permettent de limiter la propagation de maladies et d'améliorer au quotidien la conduite de votre rucher et la santé de vos abeilles

Comme vous c'est un passionné d'abeille. Il a beaucoup de connaissances. Il ne vient pas opérer une visite "policière" mais bien partager avec vous sa passion.

Les TSA sont les yeux de notre vétérinaire conseil. Nous comptons sur vous pour leur réserver le meilleur accueil.

Nom du TSA de votre secteur auprès de votre syndicat.

Claude Delaire



Comprendre l'efficacité des médicaments

Chaque année après le traitement d'été de nombreux apiculteurs constatent encore la présence de varroas, plus ou moins nombreux dans leurs colonies. Et mettent en cause l'efficacité des traitements.

Le problème est plus complexe. Il faut savoir qu'aucun traitement n'est efficace à 100%, aucun n'élimine la totalité des varroas présents dans la colonie. Cela n'existe pas. L'agence européenne du médicament (EMA) fixe le seuil d'efficacité à 90 % pour les médicaments contenant des substances naturelles et à 95% pour les médicaments à molécules chimiques, avec une variabilité possible en 1 qui peut tendre vers 100 % selon le contexte ou bien en moins. Ces 90 % veulent dire que le traitement est capable d'éliminer au moins 9 varroas sur 10 dans la colonie.

Aucun médicament efficace à 100 %

Si 1000 varroas sont présents dans votre ruche avant traitement, il en restera 50 après traitement avec un médicament ayant eu une efficacité minimum de 95%. En réalité le nombre de varroas encore présents dans une colonie après un traitement d'été peut être bien plus faible si l'efficacité est supérieure, mais aussi plus important que ce seuil des 50 considéré comme maximum pour que la ruche passe l'hiver et l'année suivante sans danger. Et ceci pour deux raisons :



Il faut déplacer et nettoyer les lanières en cours de traitement.

2219 varroas en moyenne par ruche avant traitement en 2019 contre 1429 en 2018. Tests d'efficacité Fnosad

La première est l'importance de l'infestation avant traitement. Depuis quelques années elle augmente. Si 2 000 varroas sont présents dans la colonie avant traitement, il en restera 100 après traitement avec un médicament ayant eu une efficacité de 95%, donc déjà plus que ce qu'il est admis pour maintenir la colonie en bonne santé l'année suivante. C'est pour cela aussi qu'il est préconisé 2 traitements annuels.

La seconde raison est la moindre efficacité globale des traitements, due à une possible accoutumance du varroa aux molécules et aux réinfestations. Le pourcentage de colonies pour lesquelles l'efficacité avec un traitement Apivar dépassait 95 % était de 70% en 2019 contre 81 % en 2014. C'est pour cette raison que votre GDS a souhaité changer temporairement de médicament cette année.

Respecter les protocoles

A cela peut s'ajouter des circonstances aggravantes, sans conséquences hier mais graves aujourd'hui, liées à la façon dont l'apiculteur applique le traitement. Le protocole du fabricant doit être respecté à la lettre, comme par exemple le déplacement des bandes d'Apivar ou d'Apistan en cours de traitement pour être toujours au contact du couvain. Des différences de chutes de varroas sont constatées avec une lanière au contact du couvain et une autre hors couvain. De même les traitements tardifs fin août ont un impact négatif sur le taux de varroas résiduels.

Ce contexte amène à deux conclusions. 1° Un second traitement annuel d'hiver, de préférence à base d'acide oxalique, est vital aujourd'hui. 2° Il faut suivre en cours d'année le niveau d'infestation des colonies pour réagir immédiatement.

Erik Bardet

Les traitements "Varroa" proposés pour 2021

5 médicaments : Apivar, Apilifevar, Api-bioxal, Oxybee, Varromed

En 2020 la quasi-totalité des apiculteurs a utilisé l'APISTAN sous forme de lanières, à base de tau-fluvalinate, introduites dans les ruches pendant 8 semaines. L'alternance de ce traitement avec l'APIVAR qui était utilisé depuis plus de 10 ans par un grand nombre d'apiculteurs a été pleinement opérationnelle.

Pour 2021 et ainsi que cela était prévu nous reviendrons pour le traitement d'été à l'APIVAR, traitement à base de lanières d'amitraze. Pour les ruchers en traitement bio, il sera également proposé l'APILIFEVAR.

Parallèlement à l'utilisation des traitements estivaux, il est plus que recommandé de pratiquer un traitement hivernal à base



d'acide oxalique en dégouttement. Ce traitement appliqué courant décembre "en rupture de couvain" après les premiers froids est de nature à éradiquer un grand nombre des varroas résiduels et d'abaisser leur nombre à moins de 50 spécimens, plaçant ainsi la colonie dans les meilleures

conditions au printemps. 3 produits à base d'acide oxalique vous seront proposés : API-BIOXAL, OXYBEE, VARROMED.

Vos commandes en avril

Comme en 2020, une seule campagne de distribution de traitements aura lieu en 2021. Afin que vous puissiez évaluer vos besoins et faire votre choix, le bon de commande de médicament vous sera transmis suffisamment tôt (courant avril) et sera accompagné d'une note explicative détaillée sur les modalités d'utilisation des traitements et sur les stratégies de lutte recommandées par le GDS pour 2021.

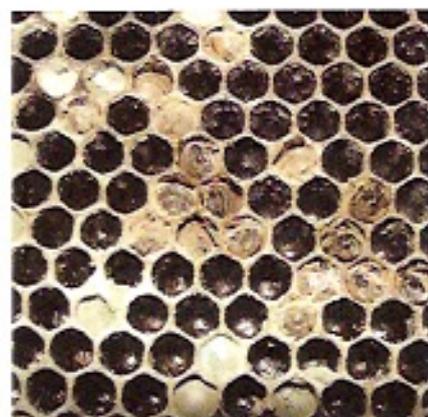
En conclusion, nous rappelons, une fois encore, que la lutte contre le varroa ne peut être efficace que si elle est pratiquée collectivement. Quelle que soit la méthode ou les molécules utilisées il est impératif que nous luttons tous contre le varroa.

Claude Delaire



Maladies

Savoir reconnaître les signes



L'apiculteur doit faire une visite exhaustive de ses colonies au printemps.



Outre la varroase une quinzaine de maladies peuvent affecter l'abeille.

En tant qu'apiculteur, l'une de vos plus grandes responsabilités est de vous assurer que vos insectes se portent bien. Les abeilles sont en effet des créatures très mobiles qui peuvent transporter les maladies d'une colonie à une autre. En veillant à ce que vos abeilles aillent bien, vous les protégez tout en protégeant celles des ruches alentour appartenant à d'autres apiculteurs.

Bien sûr, chaque apiculteur bien informé connaît le nom des principales maladies, une quinzaine environ qui affectent les colonies. Pour se développer elles doivent associer deux facteurs : un agent causal (bactérie, virus, champignons etc.) et des conditions de déclenchement (mauvaise météo, pratiques apicoles, environnement dégradé). Certaines maladies sont graves et à déclaration obligatoire : loque américaine et noséose. Certaines touchent uniquement les abeilles adultes, d'autres le couvain et enfin, quelques-unes le couvain et les abeilles adultes comme la varroase.

Etre attentif et observateur

A cet égard, l'observation à la planche d'envol donne des indications précieuses sur l'état de votre colonie. Un encombrement du trou de vol et une excitation, des abeilles mortes aux ailes déformées, des abeilles rampantes, qui ne peuvent voler et sautant de brin d'herbe en brin d'herbe, des abeilles trainantes ou oisives sur la planche d'envol, cadavres devant la ruche doivent conduire l'apiculteur à s'interroger. De même l'examen exhaustif de la colonie au printemps, en cours de saison et à l'automne (mise en l'hivernage) permet d'analyser le couvain et de s'alarmer si ce dernier présente un couvain en mosaïque, ou dissé-

miné, un couvain avec une odeur nauséabonde, ou des larves de couleur brune jaune ou noire.

Que faire en cas de symptômes

Il faut échanger avec votre TSA (coordonnées sur le site internet du GDSA ou auprès de vos syndicats) et contacter le cas échéant l'Observatoire des Mortalités et Affaiblissement de l'Abeille (OMAA) qui selon les symptômes que vous lui décrivez déplacera un vétérinaire ou un TSA sur votre rucher pour diagnostiquer la maladie, sa gravité et vous conseillera sur les moyens de lutte en s'assurant que d'autres colonies ne sont pas atteintes.

Toutefois le meilleur remède s'appelle la "prévention". Un environnement sain, défavorable au développement d'agents pathogènes, permettra de limiter le développement de maladies notamment en observant des règles simples comme :

- L'inspection de vos colonies à minima au printemps en cours de saison et à l'automne
- La lutte efficace contre le varroa
- La désinfection des planchers chaque année et si possible des parois de la ruche
- Le changement de 2 voire 3 cadres de corps minimum chaque année
- Le renouvellement des reines tous les deux ans, plus celle-ci est jeune plus la ponte est importante et la colonie forte
- L'élevage de colonies fortes qui se défendent mieux contre les maladies, et ne pas conserver des colonies faibles sur 2/3 cadres. Les regrouper avec d'autres.
- L'adaptation du nombre de cadres de chaque ruche au volume de la colonie notamment à l'automne et à la sortie de l'hiver.

Enfin informez/formez-vous le plus possible sur la santé des abeilles auprès du GDSA ou de votre syndicat apicole.

Claude Delaire

Frelon asiatique : le nombre de nids explose



En 2020 le nombre de nids de frelons asiatiques et les dégâts sur les ruches ont explosé. En Isère, la plateforme internet mise en place par la FRGDS a enregistré plus de 530 signalements et plus de 300 nids ont été détruits par le seul GDS. C'est bien plus que l'an dernier. Le nombre d'apiculteurs qui ont fait remonter des prédateurs sur les ruchers ou des mortalités de ruches a lui aussi explosé. Dans les départements limitrophes, la Drôme et l'Ardèche la situation est pire encore.

300 nids détruits cette année

2021 s'annonce donc comme une année sombre. Le nombre important de nids détruits cette année signifie que des dizaines d'autres nids non visibles ont échappé au signalement. Ces nids-là "produiront" chacun entre deux et dix nids supplémentaires au printemps prochain.

Chaque apiculteur doit donc se sentir concerné. Un nid dans un périmètre de 300 mètres autour de votre rucher l'an prochain et vous subirez de gros dégâts, voire des mortalités de colonies.

Mise à part la destruction des nids, aucun moyen de lutte n'a prouvé une efficacité. Le GDS préconise toutefois la mise en œuvre d'un piégeage de printemps malgré les avis partagés et si aucune étude scientifique n'a confirmé l'efficacité.

Piégeage en mars 2021

Ce piégeage qui aura lieu de mars à mai vise à capturer des fondatrices qui ont quitté les nids cet automne (entre 5 et 20 par nid). Celles qui auront survécu vont construire seule un nid primaire. Leur besoin en nourriture sucrée est énorme mais elles ne s'attaquent pas aux abeilles donc inutile de placer les pièges dans le rucher mais dans un rayon de 300 mètres près de ressources de nectar – arbres fruitiers – notamment.

Idéalement il faut une dizaine de piège à choisir parmi les modèles les plus sélectifs pour préserver les autres insectes. L'appât sera un mélange de bière, de sirop de fruits rouges et d'un peu de vin blanc.

Pièges en vente dans vos syndicats ou à faire soi-même.

Erik Burdet